



Du lundi 10/07 au vendredi 01/09 inclus



Ce programme vous est présenté à titre indicatif, il est encore susceptible d'évoluer.

Les places restantes sont renseignées au moment de l'impression de ce flyer, ces dernières ont pu évoluer.

Nous vous remercions de votre compréhension.

JUILLET

Sous la direction de Séverin LESNIAK



SEMAINE 1 - du 10 au 13 « Les animaux »

Sortie au Zoo d'Amnéville

- COMPLET -

« On fait quoi ?! »

Mon premier mini-camp

Sortie au Lac de la Madine

- Quelques places disponibles -



SEMAINE 3 - du 24 au 28

« Le son des vacances »

Semaine du Mini-Camp

Intervenant musical, veillée, grands jeux...

- Quelques places disponibles -

SEMAINE 4 - du 31 au 4/08 « Le Far-West »

Sortie à Fraipertuis



...ET PLEIN D'AUTRES

AOUT

Sous la direction de Marine MAUCOTEL



SEMAINE 5 - du 7 au 11

« Multisport »

Sortie bowling et pépinière

- Quelques places disponibles -

SEMAINE 6 - du 14 au 18 « La nature »

Sortie accrobranche à Velaine-en-Haye





« L'aventure »

Sortie parc de jeux
- COMPLET -

SEMAINE 8 - du 28 au 1/09 Semaine artistique avec son spectacle final

Fera l'objet d'une information en début de semaine

- Quelques places disponibles -



ACTIVITES GENIALES

INFORMATIONS AUX PARENTS

L'ACCUEIL se déroulera à la Maison des Associations au 6 Rond-Point d'Armsheim à l'orée du bois.

Nous vous rappelons les horaires d'accueil le matin : 7H30-9H00 et de départ le soir : 17H00-18H30, horaires que nous vous demandons de respecter pour le bon fonctionnement du centre de loisirs. En cas de sortie, ces derniers sont susceptibles d'être modifiés, des précisions seront apportées sur le flyer mensuel et sur le planning d'activités.

CHAQUE MOIS, un programme détaillé vous sera remis <u>contenant toutes les informations importantes</u>. Une absence d'autorisation (Bus, Sortie...) sur le dossier d'inscription peut entrainer le refus de l'enfant pour la journée concernée (Il n'y aura pas de sommes défalquées). Nous vous rappelons que le goûter est fourni par l'ACM.

LE PLANNING D'ACTIVITÉS, est affiché chaque lundi à la Maison des Associations.

INSCRIPTIONS via le portail familles : La date d'annulation sans pénalité est le 31 mai. Au-delà la facture partielle ou totale reste acquise (Cf. règlement § II. 2. e.). Une inscription hors délai est possible (<u>par mail</u> via le portail familles) selon les places disponibles. Dans ce cas, la facturation sera établie à la fin du mois de réservation.

UNE FACTURE GLOBALE EST ÉDITÉE LE 1^{ER} JUIN, et est à régler en intégralité pour le 22 juin. Si vous souhaitez bénéficier d'un <u>échelonnement de paiement</u>, il est à demander à la Trésorerie Principal à Vandoeuvre (Cf. règlement § II. 2. e.).

et du 24 au 28 juillet. Toutes les informations sont disponibles sur le flyer joint.



LIMITÉ À 50 ENFANTS, Placement sur liste d'attente possible par demande écrite par mail via le portail familles. (Cf. règlement § II. 2. e.)

PLUS D'INFORMATIONS (tarifs, règlement de l'ACM...), en scannant le QR-Code ci-contre ou directement dans l'espace « Téléchargements » du portail familles.